

Partenariat avec l'Extension Université de Mons



CONDITIONS GENERALES

Les asbl ESIMAP ET EXTENSION UMONS
vous proposent un SEMINAIRE de

2 JOURNEES THEORIQUES ET PRATIQUES

I. La comparaison des offres en procédures multicritères – la problématique de la pondération des critères en marchés publics

II. Pratique de la prise de décision multicritère lors de la passation de marchés publics

Modalités communes aux 2 journées de cette formation

Horaire

Toutes les journées de formation ont lieu dans les **bâtiments de l'Université de Mons à Mons**, de 9h précises à 17h (avec une pause de 12h30 à 14h). Des pauses café sont organisées à 10h30 et 15h30. L'accueil petit déjeuner est organisé à partir de 8h45.

Nombre de participants

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de participants est limité à un maximum par journée de formation de 40 personnes pour les modules 1 et 2

Un minimum de 16 inscrits est nécessaire à l'organisation de la formation

Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir par fax ou courrier à ESIMAP mais la facturation sera assurée par l'Extension UMONS avec si possible paiement anticipatif à leur attention (voir références bancaires ci-dessous)

Droits d'inscription

Les droits d'inscription comprennent notamment les documents distribués, les repas, les pauses café, les locations de salles.

Les droits d'inscription doivent être versés au compte de **l'Extension UMONS n° 068-2449904-02** avec la communication requise, si possible anticipativement ou dans les meilleurs délais après réception de la facture.

Participation financière

Les droits d'inscriptions à la formation (TVA non applicable) s'élèvent à :

- **550 EUR** pour le cycle complet des 2 jours
- **300 EUR** pour le module 1 seul (juridique)
- **300 EUR** pour le module 2 seul (méthodologie)

Partenariat Extension UMONS UMS 1

LA COMPARAISON DES OFFRES DANS LES PROCEDURES MULTICRITERES

Date & Lieu : U MONS, jeudi 02 décembre 2010

I. Objet

Lors de la passation des marchés, se pose le problème d'attribuer le marché au soumissionnaire qui répond le mieux aux critères indiqués dans le cahier des charges. A ce niveau, l'importance des critères à retenir est cruciale. Cette journée innovatrice sera l'occasion d'analyser de manière détaillée et en fonction du dernier état de la jurisprudence la réglementation à prendre en considération pour fixer le choix des critères et en assurer la mise en œuvre, tant en appel d'offres que dans la procédure négociée.

2. Programme :

Matinée

- Le cadre légal et réglementaire de la comparaison des offres
 - En appel d'offres
 - En procédure négociée
- Typologie des critères d'attribution
- Critères exclus
 - Critères de sélection
 - Particularités propres à certaines professions
- Méthodes de classement des critères
- Variantes libres
 - Variantes libres et critères
 - Variantes libres et nouvelle offre

Après-midi

- Approche générale de la pondération des critères
 - Obligation ou faculté ? Nécessité ou utilité ?
 - Avantages et inconvénients
 - Pondération et motivation

Intervenants : Georges DEREAU et Claude DARDENNE

Cette première journée théorique et juridique est également accessible seule, comme une JS classique, ou si le module suivant est complet

La deuxième journée est également accessible à toute personne ayant suivi antérieurement la première journée sur la comparaison des offres ou ayant une connaissance suffisante de la matière.

Une troisième journée pratique de présentation du logiciel M-Macbeth qui sous-tend cette approche pourrait être organisée début 2011, sur demande d'un groupe d'au moins 10 personnes.

Partenariat Extension UMONS UMS 2

PRATIQUE DE LA PRISE DE DECISION MULTICRITERE LORS DE LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS

Date & Lieu : U MONS, jeudi 09 décembre 2010

I. Objet

Le but de cette journée est de montrer comment on peut, en pratique, réaliser un appel d'offres qui respecte les prescriptions légales en la matière. Comment pondérer des critères ? Quelle méthode de cotation utiliser ? Ces questions sont d'autant plus importantes que de plus en plus de recours en justice portent sur le traitement des critères d'attribution et sur la cotation des offres. Cette situation est sans doute liée au vide juridique concernant la mise en pratique des prescriptions légales mais elle est également due à la méconnaissance de quelques mécanismes fondamentaux concernant la prise de décision multicritère. Après un bref survol de ces mécanismes fondamentaux, nous analyserons la méthode par points (telle qu'elle est couramment utilisée lors d'appels d'offres) et montrerons que cette méthode ne résiste pas à un examen attentif (et que son utilisation peut donc être attaquée en justice). Sur base d'un exemple de traitement complet d'un problème de décision multicritère, nous présenterons ensuite une approche (l'approche MACBETH) qui répond en tous points aux exigences légales. Elle présente de nombreux avantages : d'abord elle repose sur des bases théoriques solides, ensuite elle permet à la fois de pondérer les critères et d'évaluer les offres reçues sur base de jugements seulement qualitatifs, enfin elle assure la cohérence complète du processus d'évaluation en vérifiant à tout moment la consistance des jugements émis. Cette approche a déjà été utilisée dans de très nombreux cas réels, qu'il s'agisse de « petits » ou de « très gros » appels d'offres.

2. Programme :

Matinée

- Prise de décision multicritère
 - les grandes étapes,
 - les pièges à éviter,
 - les éléments de base à respecter.
- Analyse de différentes méthodes de cotation, en particulier, de la méthode par points.

Après-midi

- Idées de base de l'approche d'aide à l'évaluation multicritère MACBETH
- Traitement complet d'un problème de décision multicritère avec l'approche MACBETH
 - opérationnalisation des critères,
 - pondération des critères,
 - évaluation des offres sur chaque critère,
 - évaluation globale,
 - analyse des résultats.

Intervenant : Jean-Claude VANSNICK,
Professeur à l'UMONS

BULLETIN D'INSCRIPTION 2010-3**

Renvoyer à : **ESIMAP - Avenue Général
Michel, 1E - B- 6000 CHARLEROI -**

Fax : 071 / 70.04.28 - Mail : info@esimap.be

Mme/Melle/M. (NOM) ¹ :

Prénom :

Fonction :

Administration/entreprise :

Service :

Adresse professionnelle :

N° de TVA :

Tél. : Fax :

E-mail :

Formation(s) déjà suivie(s) en marchés publics ² :

OUI / NON Année :

Organisme :

Journées spéciales du dernier trimestre 2010 et journées en Partenariat avec l'Extension UMONS

S'inscrit à la UMS 1 sur la **Comparaison des offres et pondération des critères** (Mons - UMONS Faculté Warocqué) - jeudi 02/12/2010

Journée spéciale théorique à 300 EUR □⁴

S'inscrit en plus à la UMS 2 sur la **Pratique de la prise de décision lors de la passation de marchés publics** (Mons - UMONS) - jeudi 09/12/2010- Journée pratique en complément à la UMS 1 : les 2 jours à 550 EUR □⁴

En acceptant les conditions générales d'inscription (voir sur notre site ou sur demande), **s'engage** à (faire) verser la somme de EUR³ dès que possible anticipativement, **au compte de l'EXTENSION UMONS asbl**
n° 0682449904-02

Commande l'ouvrage d'ESIMAP « Les marchés publics ... » à EUR (195 EUR si inscrit à 1 journée spéciale) → pour l'ouvrage, bon de commande avec facturation séparée. ⁶

En cas de paiement anticipé, demande une facture acquittée à adresser à

Désire recevoir une attestation de participation.

Date :

Cachet / accord :

Signature ⁷ :

1. En cas d'inscriptions séparées ou multiples pour certaines formations ou journées, prendre d'abord copie du présent bulletin avant de le compléter.
2. Indiquer l'année et / ou l'organisme
3. Cocher le ou les numéro(s) de(s) module(s) choisi(s)
4. Dans l'affirmative, apposer une croix dans la case correspondante
5. Compléter la somme en tenant compte de la dégressivité des droits d'inscription (voir grille ci-contre)
6. Cette commande doit également avoir été autorisée par l'autorité compétente
7. L'inscription n'est valable que si elle a été **autorisée** par l'autorité compétente (apposition du **cachet**)